

LA VIE DANS LE RÉSEAU

■ **Mise en place à partir du 1^{er} juillet 2000 d'un « Réseau Grands Carnivores – Lynx loup » dans les Alpes.**

Dans les Alpes, le « Réseau Lynx » et le « Réseau Loup » ont été fusionnés en un seul et même réseau appelé « Réseau Grands carnivores lynx loup ». Cette évolution devenait nécessaire suite à la progression du loup. Dorénavant, le correspondant utilisera un seul jeu de formulaires pour relever les indices de présence de l'une ou l'autre espèce et pour effectuer les constats de dommages sur le cheptel domestique. Une procédure unique de transmission des formulaires a également été adoptée dans les Alpes et mise en place par les DDAF.

A partir du 1^{er} juillet 2000, les correspondants adresseront :

- l'**original des fiches indices** à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) et une copie à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage à M. T. DAHIER (ONCFS, Micropolis – La Bérardie 05000 GAP) ;
- les **fiches synthèses** du constat de dommages, par télécopie, à la DDAF et à l'ONCFS (télécopie : 04.92.56.05.71.) ;
- les **dossiers complets de constat de dommages**, à la DDAF ;
- les **prélèvements d'excrément ou poils**, au congélateur départemental, correctement identifiés (date, département, commune, nom et organisme du correspondant et éventuellement numéro de prélèvement).

Pour les demandes de conseils techniques ou d'appui technique spécifiquement liés à une espèce, les correspondants pourront contacter :

- pour le **loup**, Thierry DAHIER (Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage, Micropolis – La Bérardie – 05000 GAP, Tél./Fax. : 04.92.56.05.71. et E.mail : rezoloup@onc.gouv.fr)
- pour le **lynx**, Jean-Michel VANDEL (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Montfort – 01330 BIRIEUX Tél. : 04.74.98.19.23. Fax. : 04.74.98.14.11. et E.mail : rezolynx@onc.gouv.fr.)

Dans le cas particulier de la compensation financière des dommages sur le cheptel domestique, la procédure du « Réseau Grands Carnivores lynx loup » respecte la spécificité des barèmes lynx et loup. L'harmonisation des barèmes de compensation financière et des modalités enca-

drant la décision de compensation, différente entre les deux procédures devrait à terme être également mise en place (Cf. Bulletin d'Information n°3, rubrique « La vie dans les Réseaux départementaux »). Notons que la procédure de recueil et de vérification des données reste pour l'instant **inchangée dans le Jura et les Vosges**, du fait de l'absence du loup !

■ **Le « Réseau lynx » a été étendu au département des Alpes de Haute-Provence**

Les 6 et 7 juin 2000, à DIGNE-les-BAINS, 24 nouveaux correspondants ont été formés à la reconnaissance des indices de présence du lynx. Ces personnes de terrain auront comme difficile tâche d'apporter des preuves sur la présence du lynx dans ce département. Des fortes présomptions de présence du lynx existent en effet depuis 1996 mais les preuves manquent. Il s'agit également d'éviter que ne se développent les rumeurs et plus encore les psychoses comme celle qui avait été notée en 1999 dans le village de Méailles (04) où une femme avait déclaré avoir été attaquée par un lynx (cf. Bulletin n°4, rubrique « Quand on parle du lynx »).

■ **Utilisation des pièges photographiques**

Le « Réseau lynx » possède des pièges photographiques pouvant être utilisés pour déceler la présence du lynx. Au cours du dernier semestre la présence du lynx a été confirmée grâce à ce matériel : le 11 mai 2000, dans l'exploitation de Mme DORAND à CERNON (39) (Photo 1) et le 1^{er} avril 2000 à GUYANS-VENNES (25) dans la vallée du Dessoubre (Photo 2). Les appareils photos avaient été disposés par Laurent BALESTRA (Service départemental de garderie du Jura, ONCFS) dans le premier cas, et Stéphane REGAZZO (Service départemental de Garderie du Doubs, ONCFS) et Loïc COAT (cinéaste indépendant) dans le second cas. Les caractéristiques techniques de ce matériel et leur conditions d'utilisation ont été présentées dans le précédent bulletin. Ce matériel peut être utilisé par l'ensemble des correspondants du « Réseau Lynx » en contactant la personne responsable du matériel dans votre département (Tableau I). Si aucun matériel n'est disponible dans votre département, contacter les

en place un affût bon
 éléments de Cardele de
 mètre, permettant aux
 coupe affadue, aucune
 de flux. Depuis le 18
 l'exploitation en ques-
 mune en 1999.

car 10 affadues de flux
 mètre et de la Forêt
 mètre la Direction De-

Conseil National de la Protection de la Nature,
 sation a été donnée avec lavis favorable du
 sur l'année dans cette exploitation. Cette auto-
 sibles la seconde affadue de flux recensée qu-
 table bon l'année 2000. Le fil peut être effectif
 de COBLEISSIAT (01). Cette autorisation est va-
 flux dans un élevage ovin situé sur la commune
 23 décembre dernier, la destruction par fil d'un
 toire et de l'Environnement (MATE) a autorisé le
 Le Ministère de l'Aménagement du Terr-

l'élimination de cet animal
 Alain (ONCFS) de mettre
 agents du Service Départemental
 occasion ne s'est pro-
 mars 2000, date de la se-
 tion a surplé deux affadues

En début d'année
 recensées dans cette com-
 (DDAF) de l'Alin, motivée
 baticementale de l'Agriculture
 suite à une demande tor-

■ Deux autorisations d'élimination de flux

04 20 25 02 22
03 88 10 48 28
03 84 43 40 21
04 18 18 81 81
04 12 11 28 31
03 81 28 38 30
04 25 11 28 40
08 28 38 47 40
Telephones

14	BEVIGARD Camille	ONCFS
16	MECKER François	ONCFS
38	BAGESIBA Laurent	ONCFS
38	GANIECE Serge	ONCFS
38	BERGEMONT Philippe	ONCFS
52	BEVAUD Emmanuel	ONCFS
64	MELLETON Dominique	ONCFS
64	PATAI Alain	ONCFS
Departement	Nom Prénom	Organisme

Tableau 1 : Liste des personnes responsables des pièges photographiques

(ONCFS), G. COAT
 0 à GUYANS-LENNES
 à proximité d'un cadavre



vous faire la main.
 N'hésitez surtout pas à
 autres animaux (renard,
 matériel en condition ré-

G. BAGESIBA (ONCFS)
 d'ovins le 11 mai 2000 à Cernon (38)
 Photo 1 : flux photographique à proximité d'un cadavre



nécessaire. L'expérience peut être facilement
 lisation simple, mais un bon entraînement est
 cisées en pied de page 1). Ce matériel est d'uti-
 LAUDEG (ONCFS BIENUX - coordonnées pré-
 responsables des départements voisins ou l'

(52) - S. BEGAZZONI (ONCFS)
 de chevreuil le 1er juillet 2000
 Photo 2 : flux photographique à



emprunter ce matériel p
 plusieurs chevreuil...
 elle sur le passage d'
 accipitré en testant el

Le MATE a également autorisé le 23 juin 2000, la destruction par tir d'un lynx dans le département du Jura pour prévenir de nouveaux dommages, en particulier dans deux exploitations localisées dans les communes de CERNON et CHEMILLA. Dans cette région (12 909 ha, 12 communes) située entre les vallées de l'Ain et de la Valouse, le nombre d'attaques de lynx est en

constante évolution depuis 1995 (1995 : 4, 1996 : 5, 1997 : 16, 1998 : 25, 1999 : 50, 2000 (1^{er} semestre) : 38). Cette autorisation, valable jusqu'à la fin de l'année 2000, a été donnée suite à une demande de la DDAF du Jura. La destruction du lynx sera réalisée par le Service départemental de garderie du Jura (ONCFS).

LES INEDITES DU RESEAU...

• Deux données « Probables » permettent de confirmer la présence du lynx.

Une observation visuelle est, par définition, difficilement vérifiable. Il est en effet difficile de s'assurer qu'un tiers a réellement observé un lynx. Pour cette raison, les observations visuelles sont rarement classées dans la catégorie des informations « Confirmées ». Néanmoins, dans certaines conditions, deux observations jugées « probables », bien étayées, permettent de « confirmer » la présence du lynx. Elles doivent avoir été réalisées dans le même secteur, à la même période et par des observateurs différents. Dans de tels cas, la concordance des faits permet en effet d'apporter un crédit supplémentaire à une simple suspicion de présence.

Les 30 et 31 mars 2000, deux automobilistes, MM. VIGNAND et PERROUSE, ont vu un lynx sur le CD30. Les observations ont été faites à 3 km de distance, au lieu dit « Col de Richemont » (localités de INJOUX-GÉNISSAT (01) et CHANAY (01)). Ces observations ont été vérifiées par Jean-Luc BRECHE (Service départemental de Garderie de l'Ain, ONCFS).

• Prédation de lynx sur le Grand Tétrás

Le 1er mai 2000, un cadavre de Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*) mâle adulte a été découvert sur une place de parade de la commune de CHAMPFROMIER (01) par Pascal MATHIEU et Michel RICHEROT (Service départemental de Garderie de l'Ain, ONCFS). Cet animal était en partie consommé. A proximité immédiate du cadavre, les deux correspondants du « Réseau lynx » ont observé une empreinte de lynx et ont prélevé des poils qui après examen microscopique se sont révélés être des poils de lynx.

A notre connaissance, cette prédation de lynx sur un Grand Tétrás est le premier cas signalé en France depuis le retour de ce préda-

teur en 1974 dans le Massif jurassien, 1976 dans les Alpes et 1983 dans le Massif vosgien. Dans les montagnes du Jura Suisse, un seul cas a été signalé, pour 617 proies du lynx retrouvées pendant la période 1988 et 1998 (JOBIN et al. 2000 ; cf. rubrique « Pour en savoir plus sur »).

Les tétraonidés représentent parfois dans les pays scandinaves une proportion non négligeable du régime alimentaire du lynx. Dans le Jura et les Vosges, ce faible taux de prédation s'explique probablement par la très faible probabilité de rencontre entre ces deux espèces. Le lynx, naturellement présent en faible densité, ne fréquente qu'occasionnellement les espaces, de plus en plus restreints, occupés par les Grand-Tétrás. En outre, le Grand-Tétrás, souvent perché le soir et la nuit, est peu vulnérable.

L'époque des parades reste vraisemblablement la période la plus critique pour le Grand-Tétrás. Les coqs rassemblés sur des places de « Chant », occupés principalement à défendre leur territoire, sont moins méfiants et plus facilement repérables par les prédateurs. Néanmoins, la majorité des places de chant du Massif jurassien sont suivies chaque année et la prédation par le lynx reste un événement rare et anecdotique.

• Présence du lynx sur la Montagne de l'Epine

Les 12 et 13 janvier 2000, Yves DERAÏN (Office National des Forêt) a suivi une piste de lynx sur plusieurs kilomètres, parcourant la montagne de l'Epine sur les localités de St-THIBAUD-de-COUZ (73) et St-JEAN-de-COUZ (73). Le 20 mai 2000, M. MORET-NIZET a observé à bord de son véhicule un lynx à 10 mètres pendant 10 secondes, sur la D916, à proximité du col de l'Epine (Commune de LA-MOTTE-SERVOLEX). Cette observation, vérifiée par Yves DERAÏN, a été jugée « PROBABLE ».

La Montagne de l'Épine, avec ses prolongements forestiers au nord (Mont-du-Chat, Mont-de-la-Charvaz, Mont-Landard) ou à l'ouest (Bois-de-Glaize) est une voie de communication entre le sud du Massif jurassien et le massif de la Chartreuse dans les Alpes. Le recueil régulier de données sur cet axe permettra à terme de montrer l'importance de ce corridor pour l'espèce. A u cours du premier semestre 2000, la présence du lynx a été suspectée à trois reprises dans le massif de la Chartreuse : des restes d'ongulés sauvages, classés comme indices « probables » de lynx, ont été découverts les 16 février, 29 mars et 7 mai sur les communes de SARCENAS (38), St-PIERRE-de-CHARTREUSE (38) et PROVEYSIEUX (38), par M. BOQUERAT, Yvan ORECCHIONI (Office national des Forêts) et M. BUFFART (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

• **Des lynx sédentaires dans la région de LA-BRESSE (88)**

Le 7 mars 2000, Jean-Claude CLAUDEL, Bernard LOUIS et Christian BOURGAU, du Service Départemental de Garderie des Vosges (ONCFS), ont observé les pistes de deux lynx différents au lieu dit La-Tour-des-Rochers sur la localité de LA-BRESSE (88). En suivant ces pistes ils ont découvert deux cadavres de chamois, une femelle adulte et son jeune.

La présence simultanée de deux lynx de taille adulte à cette époque est très certainement un indice de la présence d'adulte(s) sédentaire(s), et de la présence possible de reproduction. Il peut s'agir d'une femelle accompagnée d'un jeune de l'année non encore émancipé ou alors de deux adultes qui se sont retrouvés lors du rut.

• **Perte du signal télémétrique du lynx relâché le 29 juin 1999 dans la Forêt Domaniale du Champ du Feu (67)**

Cette jeune femelle, « égarée » dans des habitations probablement après la mort de sa mère, avait été relâchée après sept mois de captivité, à 10 km environ de son lieu de capture, équipée d'un collier émetteur (cf. Bulletin du réseau lynx n°3). Au cours des six mois qui ont suivi sa remise en liberté, cet animal s'est parfaitement réadapté à la vie sauvage en fréquentant un espace d'environ 11 000 ha, centré sur son site de lâcher (cf. Bulletin du réseau lynx n°4).

Au cours du premier semestre 2000, ce lynx a été localisé à 22 reprises dans la région de GRENDLBRUCH (67). Seize localisations ont été réalisées dans la petite vallée du Grendelbach sur les communes de MUHLBACH-sur-BRUCHE et MOLLKIRCH, durant les mois de janvier (n=7), février (n=5), fin mars début avril (n=2) et fin avril (n=2). Cette femelle a été également été repérée durant la première quinzaine de mars sur le versant Est du Schwarzkopf (commune de ROSHEIM, n=3), puis à la mi-avril dans la vallée de la Magel (commune de GRENDLBRUCH, n=1) à quelques centaines de mètres de son lieu de capture, et fin mai dans la vallée du Barembach (commune de BAREMBACH, n=1).

La dernière localisation a été réalisée, le 6 juin 2000, dans la commune de GRENDLBRUCH, à proximité du hameau « Muckenbach ». Depuis cette date le signal radio n'a plus été obtenu dans la région malgré différentes recherches effectuées en véhicule les 21 et 26 juin et les 6 et 11 juillet 2000, puis en avion les 17 juillet et 1^{er} août 2000.

La perte du signal émetteur, peut être due à une défaillance technique du collier émetteur ou à un acte de braconnage. Les données en notre possession ne nous permettent pas de privilégier l'une ou l'autre de ces causes.

» BVLDEGET



00). A surveiller...
nité des flux bte-
ni un indice d'aprou-
tées brotes bou-
mais due la mise en
ssipie de qeesele la
mourent due non
ou et la geseion des
de recherches cool-
bar lens L'ADZ qu
Des bremlers es-
lveillancs d'usai-
rodicabridnes bent
oient connus. L'upili-
eutenqn due ces
ns nue ledion dou-
boni ventier la bte-
lveillancs de ces si-
trédpuentes son do-
flux n'illse les me-
ni le flux (cf. Bujle-
t'essillancs d'imagede
die a été morillisee
eures d'effite bar
Il s'us la l'essillse enli-
q et en radnette' et
suis barcouin' 100
fonté p'etonne | En
it médpuentes bar le
p'ection ledillere de
t'essillancs n'a été possi-

Ce b'aimies excebrionnel opteun
on a poiq de son l'epicnie (n=1)
broximite de floubesux q'omeidnes (n=2)
e l'essillse bar ni meme lors d'effite a
s'uslades et g'opsevlations visuelles dont
Il a l'ecense 53 b'ites q'iffentes' g' b'oles
lentes des q'ebatement qn l'us et de l'An
b'orsp'ies (n=5) dans 1e communes q'iffe-
b'essence qn flux' communes (n=35) on
Loic COAT' a collecte 34 donnees sur la
An cours qn bremler semestre 5000'

bar nu meme collezbouqant
• 34 donnees collectees en six mois

Recherche et qn Develoqbement:
et Francois GEGEY de la Direction de la
ne qn Bas-Rhin et Catherine St-ANDRIENX
KEB qn Service q'ebatemental de Garde-
BERT' Didier MAGNIER et Francois MEC-
GATEBRE' Jean MENI' Vincent MOIT-
THEIM' Bernard HERMENT' Philippe MA-
Bridade Mobile d'intervention de GERS-
las FLOI et Jean-Luc GBANDADAM de la
lier ALCE' Jean-Marc COMBACON' Nico-
ete l'essillse bar les agents de l'OICF2' Oll-
mar' an cours qn bremler semestre 5000 a
Le suivi bar radio-b'itade de cet sui-
s'at'essillancs:
condition b'yladue et avec nu emprouboint
q'ete qn Bas-Rhin (OICF2) en poune
MENT qn Service q'ebatemental de Gar-
minutes a 50 metres) bar Bernard HER-
s'uslanc a été opsevlé le 7 Janvier 5000 (12
s'it'essillse nue couite b'enoqe de carbidite' Cet
bent se l'essillse a la vie en milieu naturel
b'enefiter dans nue maison d'habitation'
l'essillse' d'ni s'usl'essillse a q'ent'essillse de
Ces l'essillse mourent d'nu flux lu-
de la B'uche:
ser des op'essillse comme la l'essillse oul'essillse
des s'essillse e'loig'essillse l'op'essillse a l'essillse
s'uslanc et n'a l'essillse cherche a b'osb'ectel
En outre' cet animal a été extr'essillsement ca-
due l'essillse q'essillse médpuentes bar cet animal
nes ont boffe sur nu s'essillsement b'us l'essillse
c'ete été exc'essillse car les l'essillsement s'essillse-
flux dans nue s'essillse ledion bent en l'essillse-
L'essillsement qn q'essillsement de ce

Photo de Patricia



sent (cf. KOBV into 11
d'ance l'essillse la q'eb-
l'essillse b'essillse q'opte
b'ite de noumb'essillse b'
b'essillse de l'essillse n'
s'essillsement Il s'essillse b'
c'essillse en Suisse)
donnees boni la b'essillse
centre KOBV (b'essillse
s'essillse l'essillse en Suisse
b'essillsement de ces s'essillse
b'essillse nue s'essillse
s'essillse de b'essillse b'
« b'essillse op'essillse » s'
n'essillse' a condition b'essillse
s'essillse de l'essillse q'essillse
l'essillse est nu pou m'essillse
maire d'essillse. La s'essillse
mes b'essillse boni
D'essillse Loic' le
l'essillse n'essillse)
boni son s'essillse l'essillse a
boni le l'essillse et la
mois. Toute c'essillse e'essillse
l'essillse nue c'essillse q'essillse
10 000 km en l'essillse
km a ski' 200 km a b'essillse
six mois' Loic COAT
flux et a nue l'essillse
s'essillsement b'essillsement
l'essillse due d'essillse a la b'essillse
sans suivi bar radio-b'essillse

RAYDEGET accordent une réduction de Les éditions Aérospatiale et Parisce

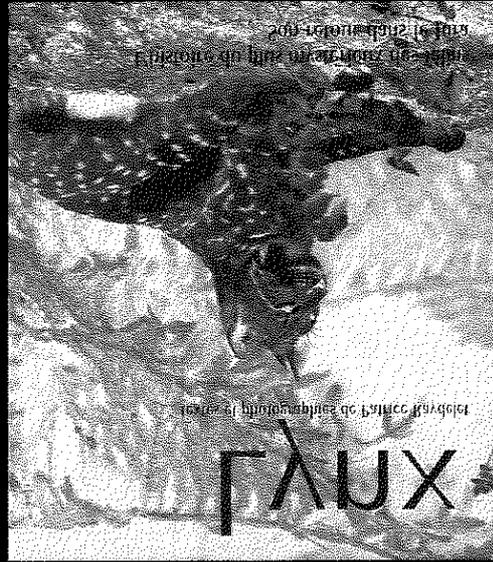


table rose des superstitions... »
 del boni « réhabiliter cette esbèce et faire
 avec cette esbèce. Un livre à recommander
 iprèment exprimés sur la comparaison
 tenses de l'Environnement qui se sont
 des éléments, des masses et des dé-
 tent. A d'abord la baroque aux représentations
 « Réseau Flux ». De façon originale, l'an-
 s, un certain jugement des données qui
 une connaissance bibliographique et
 tent illustrer un texte riche reposant sur
 bibliographies inédites réalisées par l'au-
 tage à nos jours. C'est une superbe
 sence du Flux dans le jour, du Moyen
 puis l'Antiquité et enfin l'histoire de la pré-
 cevier » proposés par les hommes de
 et autres images fantaisistes du « Jour-
 et l'écologie de l'esbèce, les superstitions
 tres abordent successivement, la biologie
 18 pages consacrées au Flux. Trois chapitres
 2000, aux éditions Aérospatiale ou livre de
 Parisce RAYDEGET a publié, dédié

son retour dans le jour.
 toire qui bivaux les éléments des temps,
 ▼ Le livre de l'année : Flux, l'his-

présence humaine et
 que et toute par des
 znuqdan rejoindre le
 biopsie due l'esbèce
 Flux dans le jour znuq-
 quement avec la
 Ollingue). Ces inton-
 l'élème, l'édifice, M
 (Athena, Athena
 tées dans la légè-
 uées sur la présence

Debris bivaux
 bouquins
 OICÉ) a présenté
 (Zelice Débatte)
 des de Flux et F
 sive boni la combe-
 dans le H-Fin) a
 Fin - Coopération
 ROEGE (Zelice V
 dans la région du znuq-
 l'usage et l'usage
 Réseau-Flux collectée
 présente une synthèse
 jour », Jean-Michel V
 Loïc COUJ intitulé «
 tion des 50 premières
 sur le thème du Flux
 cien), une soirée bivaux
 dans la région du znuq-
 nise le 11 février 200
 naires, la Préfecture c
 A la demande d

▼ Réseau dans le
 aérospatiale.com)
 03 84 54 88 84 E-mail
 Tél : 03 84 54
 des Tronçons - 38000
 Jean-Luc BESS
 incise) en contactan-
 ment boni ou monsu-
 LOIC) qui bivaux et
 des sessions de jour
 Flux (personnes sva
 50 francs aux collect

les infrastructures
 milieu ouvert ou la
 Massif vosgien, éloi-
 e puisse à partir du
 sse. Il apparaît ben
 biocène présence du
 actions sont à l'élè-
 nesbach-le-Haut, et
 mille. Kabbelen'
 ion du znuqdan
 du Flux sont collec-
 s années, des don-

le rôle des collec-
 naires de Carbone'
 oisne KETTEBIA
 sation des commu-
 bère la biocène et
 du Réseau Flux
 éditoriales du Haut-
 qdan. Mlle Christine
 et bivaux bivaux
 es dans les Massifs
 es des données du
 AVIDEGET (OICÉ) a
 Livre Flux dans le
 minutes du jour de
 Après la présente-
 rière d'information
 znuqdan (jour sva-
 0' à Koesbach (88)
 du Haut-Fin a orga-
 des Services Vétéri-

znuqdan
 : www.editions-
 1770 Fax :
 GONS-LE-SAVOIR
 SON (21' rue Geor-
 t directement Mon-
 t de 140 francs (bon
 e biocène ce docu-
 sation organisée par
 ut bivaux et l'usage
 oondante du Réseau

linéaires constituent vraisemblablement une barrière difficilement franchissable.

▲ Réunion des experts du groupe SCALP

Du 13 au 15 juin 2000, les experts du groupe SCALP (Status and Conservation of the Alpine Lynx Population) se sont réunis à Alpe Devero (Italie) pour présenter une mise à jour du statut et de la surveillance de la présence du lynx dans l'arc Alpin.

L'initiative SCALP a pour buts de (1) mieux connaître le statut de l'espèce dans les différents pays concernés, (2) proposer des mesures pour protéger les noyaux de population, (3) mettre en place un suivi permanent de la présence de l'espèce et (4) inciter les Organisations Gouvernementales (OG) ou Non Gouvernementales (ONG) à coopérer pour mettre en place un programme international de restauration à long terme de la population du lynx dans les Alpes.

Le groupe SCALP avait organisé en 1995 un premier séminaire à Engelberg (CH). Les actes de cette rencontre ont été publiés dans la revue italienne de mammalogie *HYSTRIX* (vol. 10(1), 1998) et dans les *Rencontres Environnementales* du Conseil de l'Europe (n° 38, 1998, Strasbourg). Depuis, les activités du groupe se sont ralenties mais ont été réactivées récemment grâce à la contribution financière de la LCIE (Large Carnivore Initiative for Europe). Dans les mois à venir, le Groupe SCALP travaillera à l'édition de la carte actualisée de la présence du lynx dans les Alpes, à la rédaction d'un rapport sur le statut de l'espèce dans les différents pays et à la

conception d'un plan de conservation qui pourrait être discuté avec les OG et ONG lors d'un second séminaire.

▲ Trois lynx empoisonnés en Suisse en février

Les cadavres d'une femelle et de ses deux jeunes ont été trouvés dans le canton de Vaud. Les analyses ont montré qu'ils avaient été empoisonnés. Une plainte a été déposée contre X. A la même époque, une enquête a été ouverte pour l'envoi d'un colis adressé au Ministère Fédéral à Bern, contenant quatre pattes de lynx accompagnées d'une carte postale qui disait que ce paquet provenait « des chasseurs de Berne ». Ces actes de braconnage sont révélateurs d'une opposition récente due à la prédation du lynx sur le cheptel domestique et au statut d'espèce protégée.

Dorénavant, en Suisse, les autorités pourront accorder, comme en France, des autorisations de tir d'individus responsables de dégâts répétés sur le cheptel domestique. Plusieurs lynx ont tué des ovins, entraînant le mécontentement des propriétaires malgré leur droit à une compensation financière des pertes constatées dues au lynx.

Les chasseurs se plaignent que le lynx ne tue pas seulement des chevreuils et des chamois, mais qu'il les rend plus difficile à chasser. Ils craignent également que plusieurs populations isolées d'ongulés sauvages soient décimées.

Ces informations sont extraites de la revue *Cat-News* (n°32) de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

POUR EN SAVOIR PLUS SUR...

◆ L'utilisation de radio-transmetteur intrapéritonéal pour le suivi de jeunes lynx : anesthésie, survie et comportement :

ARNEMO J.M., J.D.C. LINNELL, S.J. WEDUL, B. RANHEIM, J. ODDEN & R. ANDERSEN (1999) - Use of intraperitoneal radio-transmitters in lynx *Lynx lynx* kittens : anaesthesia, surgery and behaviour. *Wildlife Biology*, 5 : 245-250.

L'utilisation de radio-transmetteur implanté dans la cavité intrapéritonéale a été testée pour le suivi de jeunes lynx en 1997 et 1998 en Norvège. Neuf lynx âgés de moins de 5 semaines ont été capturés, anesthésiés à l'aide d'une combinaison de médétomidine (0.08 mg/kg) et kétamine (5 mg/kg) et ont subi une opération chirurgicale permettant l'implantation d'émetteur de 7 g ou 20g suivant le modèle. Aucune complication ne s'est produite au cours de l'opération. Tous les jeunes ont été à nouveau acceptés par leur mère qui les ont transportés dans une nouvelle tanière dans un rayon d'un km. Tous les jeunes ont survécu durant les trois mois qui ont suivi l'opération. Six jeunes ont été ré-examinés 4 à 5 mois après l'opération. Dans tous les cas, les implants étaient libres dans la cavité intrapéritonéale. Ces premiers résultats sont encourageants et pourront vraisemblablement être utiles pour l'étude d'autres félinidés de taille similaire ou plus importante.

◆ **L'utilisation des observations visuelles pour analyser l'habitat et la distribution du lynx pardelle :**

PALMA L., P. BEJA & M. RODRIGUES (1999) - The use of sighting data to analyse Iberian lynx habitat and distribution. *Journal of Applied Ecology*, 36 : 812-824.

Le lynx pardelle, qui ne subsiste que dans certaines régions d'Espagne et du Portugal, est l'un des félins les plus rares au monde. Son aire de répartition est très morcelée, et le lynx Pardelle *Lynx pardinus* est le plus souvent présent à faible densité dans des régions montagneuses reculées. Les seules informations sur l'espèce sont des observations visuelles obtenues par enquête. Cette étude a cherché à mettre en relation l'habitat du lynx et la distribution des observations visuelles collectées à l'ouest de l'Algarve (Portugal) entre 1990 et 1995. L'habitat a été décrit par des variables d'environnement, de topographie, de perturbation humaine et d'abondance du lapin, dans des cellules de 25 km², entourant les observations visuelles. Une comparaison a été faite avec d'autres cellules choisies au hasard à l'intérieur de la zone d'étude. Les observations de lynx ont été logiquement associées avec un habitat caractéristique prévisible. La probabilité d'observer le lynx estimée par un modèle de régression logistique a augmenté avec l'abondance du lapin et la proportion de surface couverte par le maquis méditerranéen et a diminué avec la densité des routes et une augmentation du développement agricole. Ce modèle a permis de classer correctement 85.7% des observations visuelles de lynx et seulement 20.7% des cellules prises au hasard ont été mal classées. A partir de ce modèle, une carte prédictive de la présence du lynx pardelle dans l'ouest de la région de l'Algarve a été élaborée. Trois secteurs bien circonscrits de forte potentialité pour l'observation de l'espèce ont été identifiés, correspondants probablement aux noyaux de cette population dans cette région. Cette analyse suggère que les observations visuelles de lynx ont pu fournir une première approximation des caractéristiques de l'habitat et de la distribution du lynx quand les informations manquaient.

◆ **Le spectre alimentaire, les proies préférentielles et le taux de consommation du lynx Eurasien dans les montagnes du Jura Suisse.**

JOBIN A., P. MOLINARI & U. BREITENMOSER (2000) - Prey spectrum, prey preference and consumption rates of Eurasian lynx in the Swiss Jura Mountains. *Acta Theriologica*, 45 : 243-252.

Six cent dix sept proies découvertes lors du radio-pistage de lynx dans les montagnes du Jura suisse ont été examinées de mars 1988 à mars 1998 pour étudier le spectre alimentaire du lynx, ses proies préférentielles et le taux de consommation des proies. Le chevreuil et le chamois ont été les proies principales (respectivement 69% et 22 % des proies trouvées), puis viennent le renard, le lièvre d'Europe, le chat domestique, le chat forestier, la marmotte, la martre, le grand tétard, et le blaireau. La durée de consommation d'un ongulé a varié de 1 à 7 jours suivant la taille de la proie. Le taux de consommation des lynx mâles, des femelles seules, des femelles avec jeunes a varié de 3.2 à 4.9 kg par nuit, avec une augmentation en fonction de l'âge des jeunes. En incluant les nuits sans consommation de proie (temps entre la fin de la consommation d'une proie et la capture de la proie suivante), le lynx a consommé 2 ± 0.9 kg par jour. Le temps moyen écoulé entre la fin de consommation d'une proie et la capture d'une autre proie a été de 1.5-2 jours pour les femelles avec ou sans jeunes, et 2.5 jours pour les mâles. Au total, l'intervalle moyen entre deux captures consécutives a été de 5.9 jours pour les mâles et 5.2 jours pour les femelles. La présence d'un ou plusieurs charognards (renard, grand corbeau ou les deux) a été détectée sur 38% des carcasses. Quoique 69% des proies aient été des chevreuils - contre seulement 22% de chamois -, les auteurs émettent l'hypothèse que dans les forêts des montagnes du Jura, le chamois est plus vulnérable que le chevreuil à la prédation du lynx.

LES DONNEES

Au premier semestre 2000, les correspondants du Réseau lynx ont examiné et vérifié 189 données (Tableau II). Vingt huit d'entre elles n'ont pas été retenues, car elles étaient non caractéristiques (8 informations non-confirmées, 5 insuffisamment documentées et 15 douteuses).

Les données retenues pour étudier la présence du lynx (données confirmées et probables) ont été collectées pour 81,5 % des cas dans le Massif jurassien ($n=131$), pour 10.5 % dans le Massif vosgien ($n=17$) et pour 8 % dans le Massif alpin ($n=13$). La forte proportion de données obtenues dans le Massif jurassien par rapport aux régions est due pour une part aux proies domestiques plus nombreuses dans ce massif que dans les autres (Massif alpin : $n=1$, 7.5 % du total des données, Massif jurassien : $n=62$, 47% et Massif vosgien : $n=0$). Par rapport au premier semestre 1999, le nombre de données collectées a été multiplié par 1.4 dans le Massif alpin, 1.9 dans le Massif jurassien, et est resté stable dans le Massif vosgien. Ces différences inter-annuelles sont néanmoins dif-

ficilement interprétables en l'absence de mesure de la pression d'observation.

⇒ L'AIRE DE REPARTITION

La méthode

L'analyse développée actuellement vise à étudier l'évolution de la présence du lynx par période de 3 ans. Il est en effet difficile de pouvoir dresser une cartographie cohérente de la présence du lynx à partir de données collectées durant une seule année. Les données collectées au cours du premier semestre 2000 seront intégrées dans la carte de répartition du lynx pour la période 1999-2001.

La carte 1 montre l'aire de présence du lynx établie à partir des données confirmées et probables collectées du 1^{er} janvier 1999 au 30 juin 2000. Cette cartographie provisoire permet à mi-échéance de pouvoir visualiser les secteurs déjà occupés et d'orienter dans les mois à venir les recherches vers les zones forestières non encore occupées.

Massif alpin

L'aire de présence du lynx couvre une superficie totale de 2 196 km² répartie en une multitude d'îlots de présence le plus souvent de superficie minimum (81 km², 9 mailles) localisés dans les cinq départements des Alpes du Nord. Ces îlots de présence ne couvrent qu'une petite portion des grands massifs forestiers comme le Chablais, les Aravis, les Bauges, la Chartreuse ou le Vercors. Une sous-estimation de l'aire occupée est possible. Cette sous-estimation pourrait être liée à la difficulté de découverte des indices dans les Alpes. De nombreux secteurs favorables sont difficilement accessibles, en particulier l'hiver, ce qui ne permet pas la découverte d'indices par des tiers et leur vérification par les correspondants du réseau. En outre, les restes de proies sauvages et domestiques ne sont pas exploitables car rapidement consommés par les charognards.

Dans les mois à venir, l'attention des correspondants du réseau doit porter sur l'ensemble du Massif alpin et en particulier dans les vastes massifs forestiers où aucune donnée n'a été recueillie depuis un an et demi (Bauges, extrémité nord du Vercors dans le département de l'Isère, le quart Sud-Est du département de la Drôme).

Massif jurassien

L'aire de présence du lynx couvre une superficie totale de 5 463 km². Au sud de la latitude de LONS-LE-SAUNIER (39), elle forme une aire compacte et massive d'une superficie de 4194 km², couvrant la quasi totalité des massifs montagneux et forestiers. En revanche, au Nord de la latitude de LONS-LE-SAUNIER (39), l'aire de présence du lynx est morcelée et discontinue. La présence a été notée dans la vallée de la Loue (25), la vallée du Dessoubre (25), à l'extrême Ouest des Monts du Lomont (25), dans la région de Beaucourt (90) et dans le Sundgau (67).

Dans les mois à venir, l'attention des correspondants devra porter principalement sur les secteurs suivants : les régions d'E-

challon (01), d'Aranc (01), du Grand-Colombier (01), de l'extrême Sud du Bugey (01), des forêts des Moidons (39), de la Joux (39) et d'une façon générale sur l'ensemble du département du Doubs

Massif vosgien

L'aire de présence du lynx couvre une superficie totale de 1 719 km². Elle forme une aire continue sur le versant Alsacien des Vosges moyennes et du Sud. En revanche, au Nord et à l'Ouest de cette aire de présence compacte, la présence du lynx a été notée de façon isolée dans la région de SAVERNE (67) et de BAINS-LES-BAINS (88). Ces deux îlots de présences sont situés dans le prolongement forestier des Vosges moyennes et du Sud.

Dans les mois à venir, l'attention des correspondants devra porter plus particulièrement sur les versants Franc-comtois et Lorrain du Massif vosgien mais également sur le versant Alsacien au Nord de la latitude de Strasbourg, dans les Vosges du Nord (67) et la région de Wangenbourg-Engenthal (67).

➡ LA PREDATION SUR LE CHEPTEL DOMESTIQUE

Soixante trois cas de prédation de lynx sur le cheptel domestique (données confirmées ou probables) ont été enregistrés, au cours du premier semestre 2000 (Tableau III), soit une augmentation de 128.5 % par rapport à 1999 pour la même période (n=49). Cette évolution du nombre de dommages est due essentiellement à l'augmentation des attaques dans le département du Jura (1999 : n=34, 2000 : n=53), et plus précisément dans un secteur de 11 000 ha situé entre les vallées de l'Ain et de la Valouse (1999 : n=9, 2000 : n=38). Dans ce secteur, deux exploitations situées sur les communes de CHEMILLA et CERNON ont subi en 2000 respectivement 25 et 9 attaques (Tableau IV).

Le MATE a autorisé le 23 juin dernier, la destruction par tir d'un lynx dans cette région pour prévenir de nouveaux dommages (cf. la rubrique « la vie dans les réseaux dé-

